



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N°2026-04-16

Conseil d'administration du 2 avril 2026

Désignation modificative des membres de la commission Recommandations

Le Conseil d'administration de France compétences,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 6123-5 et R. 6123-8,

Vu le Règlement intérieur du Conseil d'administration, notamment ses articles 1 et 6,

Vu les Règlements intérieurs des commissions spécialisées créées (Recommandations, Evaluation et Audit et finances) de France compétences, notamment leur article 1,

Vu la délibération 2025-02-02 du Conseil d'administration de France compétences du 6 février 2025 portant désignation modificative des membres des commissions Evaluation, Recommandations et Audit et finances,

Vu la délibération 2025-02-05 de la consultation électronique du Conseil d'administration de France compétences du 20 au 24 février 2025, portant désignation modificative des membres des commissions Evaluation, Recommandations et Audit et finances,

Vu la délibération 2025-04-09 du Conseil d'administration de France compétences du 3 avril 2025, portant désignation modificative des membres des commissions Evaluation, Recommandations et Audit et finances,

Vu la délibération 2025-05-12 du Conseil d'administration de France compétences du 15 mai 2025, portant désignation modificative des membres des commissions Evaluation, Recommandations et Audit et finances,

Vu la délibération 2025-06-123 du Conseil d'administration de France compétences du 26 juin 2026, portant désignation modificative des membres de la commission Recommandations,

Vu la délibération 2026-01-07 de la consultation électronique du Conseil d'administration de France compétences du 22 au 29 janvier 2026 portant désignation modificative des membres de la commission Recommandations,

Après en avoir délibéré dans le cadre du Conseil d'administration du 2 avril 2026,

Décide :





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Article 1

Sont désignées membres de la **commission Recommandations** :

Membres suppléants :

- **Représentantes du collège Etat :**
 - Madame Diane CARPENTIER – DGEFP – en remplacement de Madame Marie TURLAN
 - Madame Domitille BERTEMONT – DGEFP – en remplacement de Madame Fabienne POULARD

Article 2

La présente délibération sera publiée sur le site internet de France compétences.

Fait à Courbevoie,

Le 2 avril 2026,

Pierre DEHEUNYNCK
Président du Conseil d'administration

